



Nouveau préavis de grève déposé aujourd'hui

Suite à notre entrevue avec la tutelle (Bercy) et sur sa recommandation, s'est tenue ce matin une nouvelle réunion de « négociation » pour les salaires (NAO). Que nenni ! Non seulement la direction n'a pas bougé d'un iota sur le montant de l'augmentation générale, restant sur sa position de 2,41% mais elle a de plus décidé d'arrêter la « négociation » ! Pourquoi convoquer les organisations syndicales s'il n'y a rien à négocier ?

Quant à la « négociation » sur la PPV, celle-ci s'est brusquement transformée en concertation avec décision unilatérale de l'employeur pour un montant en moyenne d'environ de 1 050 € au prorata du temps de présence sur l'exercice 2022 (?). Donc pas de négociation non plus !

Tout cela est bien loin des attentes des salariés, de l'amélioration du dialogue social mentionné dans le COP (Contrat d'objectifs et de performance sociale) et des directives gouvernementales réaffirmées hier par le Ministre de l'Economie et des Finances !

C'est pourquoi, l'Intersyndicale a quitté ce matin la table des négociations estimant qu'autant de mépris de la direction à l'égard des Ugapiens est inacceptable. Face à un tel refus d'entendre les demandes des salariés pourtant bien légitimes, la seule réponse ne peut être que la reprise du mouvement de grève !

Si les deux premières grèves ont permis de faire fléchir la tutelle et d'obtenir une enveloppe supplémentaire pour la PPV (à ce stade **toujours indécente compte tenu de la valeur à partager**), cela n'a pas été suffisant pour obtenir une augmentation générale raisonnable (3,2%) !

L'Intersyndicale a déposé ce midi un nouveau préavis de grève du jeudi 20 octobre 2022 7h00 au vendredi 21 octobre 2022 18h00.

Nous appelons tous les salariés à se mobiliser pour faire fléchir cette direction qui s'acharne à ne pas vouloir vous entendre.

Nous vous rappelons que pendant la durée de la grève, vous pouvez vous déclarer pour le temps que vous souhaitez pour

chaque journée de grève, MAIS n'oubliez pas que seule une forte mobilisation en nombre et en durée sera efficace pour l'action. Les salariés au forfait, comme ceux aux horaires variables, déclareront le nombre d'heures pour lesquelles ils étaient grévistes.

Nous vous proposons de nous réunir via Teams, lundi 17 octobre 2022 selon vos disponibilités, soit à 11h30 heures ou 18h00. Un lien vous sera envoyé pour vous permettre de vous connecter à chacune des deux réunions.

La Direction doit entendre les revendications

**La Direction doit fléchir sa position
La Direction doit arrêter de mépriser les salariés**